

RCR32 - CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE SUPPLÉMENTAIRE INSTALLÉE POUR L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Carte d'identité de l'indicateur (1)

PROGRAMME ET/OU COMPLÉMENT	PO 2021-2027 CP 2021-2027	
OBJECTIF(S) SPÉCIFIQUE(S)	2.6	<i>Favoriser la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources</i>
MESURE(S)	10	<i>Instrument financier- Outil de soutien à la transition bas carbone/économie circulaire des PME</i>
CATÉGORIE/TYPE	<i>Indicateur de résultat</i>	
ZONE(S) CONSIDÉRÉE(S)	<i>Moins développée En transition Plus développée</i>	
UTILISÉ DANS FTJ	OUI	
INDICATEUR CE	OUI	

Carte d'identité de l'indicateur (2)

INTITULÉ CALISTA	Capacité opérationnelle supplémentaire installée pour l'énergie renouvelable
UNITÉ DE MESURE	MW
CONSTITUE L'AGRÉGATION DE SOUS-INDICATEURS	s.o.
EST UN SOUS-INDICATEUR (SUBSET)	s.o.
INTERDÉPENDANCE AVEC UN AUTRE INDICATEUR	Est conditionné par le RCO03.
CARACTÈRE FIGÉ/ÉVOLUTIF	Figé

Description et quantification de l'indicateur

DÉFINITION

Capacité supplémentaire installée pour les énergies renouvelables grâce au soutien fourni, et qui est opérationnelle (c'est-à-dire connectée au réseau (le cas échéant) et totalement prête à produire ou produisant déjà de l'énergie).

La capacité de production est comprise comme la « capacité électrique nette maximale », définie par Eurostat comme « la puissance active maximale qui peut être alimentée, en continu, avec toute l'installation en marche, au point de sortie ».

Energie renouvelable : énergie provenant de sources renouvelables non fossiles à savoir énergie éolienne, solaire (thermique et photovoltaïque) et géothermique, énergie ambiante, énergie des marées, des vagues et autres énergies océaniques, hydroélectricité, biomasse, gaz de décharge, gaz de station d'épuration et biogaz." (voir Directive 2018/2011).

MÉTHODE DE CALCUL	<u>Valeur et année de référence</u> : correspond à la valeur de l'indicateur de résultat au début de la période de programmation, à une année précise. Elle doit permettre de représenter l'évolution visée depuis la valeur de référence vers l'objectif fixé pour l'indicateur. Pour cet indicateur, la valeur de référence, à l'année de référence 2021, est de 0.
	<u>Objectif 2029</u> : estimation du nombre de MW supplémentaires générés au 31/12/2029.
	<u>Calcul du réalisé</u> : comptabilisation du nombre de MW supplémentaires générés.
	<u>Points d'attention</u> : <ul style="list-style-type: none"> • La valeur de l'indicateur « réalisé » reprend la valeur de ce qui a été réalisé depuis le début du projet jusqu'à la date de rapportage. • Comptabilisation dès lors que la capacité de production supplémentaire est opérationnelle. • La capacité de production supplémentaire est évaluée sur base du bon de commande reçu dans le cadre de l'analyse du dossier. • Ce n'est pas la production annuelle qui est mesurée ici mais bien l'augmentation de la capacité installée de production.
SOURCE DE COLLECTE DES DONNÉES	Porteurs de projets/bénéficiaires directs/organisme intermédiaire/Entreprises
FREQUENCE DE COLLECTE DES DONNEES	Semestrielle